



Nouméa, le 27 septembre 2023

Concours et recrutement

VR/DEXCO

n° 3211/2023-322

Affaire suivie par :

Francine WAHAGA

Tél : (+687) 26 62 29

Mél : dexco@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

**AVIS DE CONCOURS ET
EXAMENS PROFESSIONNELS**

SESSION 2024

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Personnels d'encadrement :

- Concours de recrutement des personnels de direction interne et troisième voie ;
- Concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ;
- Concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR).

Personnels administratifs, sociaux et de santé :

- Concours interne d'attaché d'administration de l'Etat ;
- Concours interne de conseiller technique de service social ;
- Concours unique de médecin de l'éducation nationale ;
- Examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur ;
- Examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Personnels des bibliothèques :

- Concours externe et interne de conservateur des bibliothèques ;
- Concours externe spécial de conservateur des bibliothèques ;
- Concours externe et interne de bibliothécaire ;
- Concours externe spécial de bibliothécaire ;
- Concours externe et interne de bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale ;
- Concours externe et interne de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;
- Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ;
- Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;
- Examen professionnel d'avancement au grade de bibliothécaire hors classe.

1. PERIODE D'INSCRIPTION

Le registre des inscriptions sera ouvert du :

mardi 03 octobre 2023 à partir de 12 heures, au jeudi 09 novembre 2023 à 12 heures (heures de Paris).

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées. Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de s'inscrire par internet et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

2. MODALITES D'INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent par internet et accèdent au service d'inscription aux adresses suivantes :

- pour les concours de personnels d'encadrement :

<http://www.education.gouv.fr/siac4>

- pour les concours et les examens professionnels nationaux de personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (hormis les examens professionnels d'avancement de grade dans le corps des SAENES) :

<http://www.education.gouv.fr/siac3>

- pour l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure :

<https://www.education.gouv.fr/examen-professionnel-pour-l-avancement-au-grade-de-secretaire-administratif-de-classe-superieure>

- pour l'examen professionnel d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle :

<https://www.education.gouv.fr/examen-professionnel-pour-l-avancement-au-grade-de-secretaire-administratif-de-classe-exceptionnelle-11654>



Les épreuves écrites et orales des examens professionnels d'avancement au grade de secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur se déroulent localement en Nouvelle-Calédonie.

- pour les concours et les examens professionnels d'avancement de grade de personnels des bibliothèques :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>

NB : Ne sont pas concernés par la présente campagne les concours et les recrutements déconcentrés susceptibles d'être organisés par le vice rectorat de la Nouvelle-Calédonie, ci-après :

Concours :

- infirmier ;
- assistant de service social ;
- secrétaire administratif de classe normale ;
- secrétaire administratif de classe supérieure ;
- adjoint administratif principal de 2^e classe.

Recrutement sans concours :

- adjoint administratif.

Ces recrutements pour 2024 feront, le cas échéant, l'objet d'une campagne spécifique d'inscription du 14 février au 14 mars 2024.

3. LIEU D'INSCRIPTION

Les candidats résidant en Nouvelle-Calédonie sont tenus de s'inscrire en Nouvelle-Calédonie et d'y subir les épreuves.

Changement de centre d'épreuves écrites d'admissibilité :

En raison d'un fait exceptionnel et/ou imprévisible, les candidats inscrits peuvent solliciter par écrit, auprès de la DEXCO du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, un transfert de centre d'épreuves dans une autre académie. Cette demande exceptionnelle doit être dûment motivée.

La secrétaire générale du vice-rectorat,
direction générale des enseignements
de la Nouvelle-Calédonie


Sandra PERIERS